



OBLIGATION ANNUELLE DUE AGENT A REPOS FIXES

- Agent repos fixes :
Agent qui travaille moins de 10 dimanches ou jours fériés durant l'année civile et dont les repos hebdomadaires sont généralement fixés au samedi et au dimanche.

☑ Base de calcul :

Soit pour les HCC en 2021 : (365 jours – 104 RH – 25 CA – nombre de fériés de l'année en cours tombant sur des jours ouvrés (8) + 1 journée de solidarité)
-> 229 jours x 7 heures = 1603 heures

PERSONNEL A REPOS FIXES OBLIGATION ANNUELLE DUE AU 1er JANVIER 2021

Jour	100%	90%	80%	75%	70%	60%	50%
365							
Repos hebdomadaires	-104						
Fériés	-8						
Journée de solidarité	1						
Congés annuels	-25						
Total	229	1603 h	1442 h42	1282 h24	1202 h15	1122 h06	961 h48
		801 h30					

Le nombre de jours fériés est variable d'une année sur l'autre...

- A cela il y a lieu de déduire si les conditions sont remplies, 2 jours Hors saison (HS) et 1 jour de fractionnement (FR) (3 x 7 heures pour un temps plein).
Les RTT et les 2 jours d'Habillage/Déshabillage fonctionnent indépendamment sur des compteurs différents.

Attention !

L'obligation annuelle due peut varier dans l'année en cas de changement de quotité de travail...